



**Mieux servir
la population,
faciliter les affaires**



« En tant que ministre associé, je considère que ma priorité absolue est d'alléger la réglementation pour que les gens ordinaires et les entreprises puissent aller de l'avant. »

Lettre du **ministre Sarkaria**

Miser sur nos forces

L'Ontario possède de nombreux atouts. Il n'y a pas de meilleur endroit pour fonder une famille, démarrer et exploiter une entreprise et saisir toutes les possibilités de réaliser ses rêves.

On y trouve les meilleurs établissements d'enseignement. Les entreprises de l'Ontario exportent leur ingéniosité partout dans le monde. Surtout, nous comptons sur des gens dynamiques, innovateurs et vaillants. Nous misons sur nos forces pour assurer un Ontario ouvert aux affaires et à l'emploi.

Malgré tout, nos familles qui travaillent dur et nos entreprises créatrices d'emplois disent que le fardeau réglementaire de l'Ontario pèse lourd.

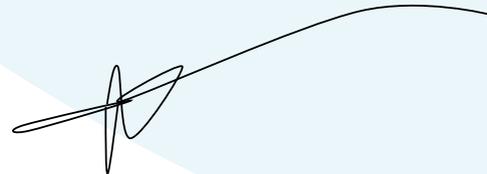
La bonne nouvelle, c'est que notre gouvernement a un plan pour mieux servir la population et pour faciliter les affaires en Ontario. Avant tout, ce plan vise à renforcer le pouvoir d'agir de la population ontarienne et à accorder aux entreprises la latitude nécessaire pour accomplir ce qu'elles font de mieux – créer des emplois et des débouchés pour les familles.

Le travail réalisé par mon ministère s'inscrit dans l'approche globale de notre gouvernement pour amener l'Ontario à atteindre son plein potentiel. Notre action s'articule autour d'un plan conçu pour favoriser ensemble l'essor de l'Ontario. Ce plan vise à rendre l'appareil gouvernemental plus intelligent en matière de prestation de services à la population de l'Ontario par des moyens modernes axés sur les résultats. Nous entendons aider les travailleurs et les entreprises à réaliser le plein potentiel et ainsi stimuler notre économie en vue d'instaurer un environnement plus concurrentiel pour qu'ils puissent prospérer et créer des emplois pour nos gens.

Réduire le fardeau réglementaire de l'Ontario est un aspect essentiel du plan de notre gouvernement. Il importe de bien faire les choses pour favoriser la situation financière des familles, des entreprises et de la province. Notre gouvernement a constitué le ministère des Petites Entreprises et de la Réduction des formalités dans ce but. Le brouillard réglementaire qui étouffait la croissance économique

de l'Ontario n'est pas apparu du jour au lendemain. Il faudra du temps et de la persévérance pour s'en extirper correctement. En tant que ministre associé, je considère que ma priorité absolue est d'alléger la réglementation pour que les gens ordinaires et les entreprises puissent aller de l'avant.

Fort de nos succès pendant la dernière année, la *Loi de 2019 pour mieux servir la population et faciliter les affaires* est la dernière d'une série de mesures d'allégement des formalités administratives qui continueront d'offrir des résultats tangibles pour l'Ontario. Elle soulage les entreprises d'un fardeau, ouvre de nouvelles possibilités et nous place sur la voie du succès pour les années à venir.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Prabmeet Singh Sarkaria,

Ministre associé délégué aux Petites Entreprises et à la Réduction des formalités administratives

A photograph of a man and a woman looking at a smartphone together in what appears to be a shop or office setting. The man is on the left, wearing a blue shirt, and the woman is on the right, wearing a white sweater and glasses. The image is partially obscured by a large green graphic element on the left side.

Mieux servir la population et faciliter les affaires en Ontario

La nécessité d'apporter des changements concrets est bien réelle en ce qui a trait à la réduction du fardeau réglementaire en Ontario.

Avant notre élection il y a un an et demi environ, aucun progrès notable n'avait été accompli en plus d'une décennie. Par conséquent, notre province croule sous des règles inutiles et souvent désuètes qui mettent des bâtons dans les roues aux entreprises et empêchent nos collectivités et nos familles de s'épanouir.

Une réglementation efficace assure la présence de règles fermes qui nous protègent et qui protègent notre environnement, que ce soit au travail, à la maison ou dans nos loisirs. C'est pourquoi nous travaillons à alléger le fardeau réglementaire – nous y travaillons avec minutie afin de maintenir ou de rehausser les mesures de protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement lorsque c'est nécessaire.

Les règlements inefficaces sont ceux qui ne servent à rien, en plus de coûter cher en temps et en argent aux gens et aux entreprises. Peut-être avaient-ils une utilité dans les années 1950, mais ils ne sont plus pertinents aujourd'hui. Certains autres règlements, créés pour s'appliquer à une situation, ont eu des conséquences imprévues.



À l'heure actuelle, les soupes populaires et autres programmes communautaires d'alimentation doivent se conformer à des règles et des règlements régissant l'équipement, les infrastructures et la manipulation des aliments comparables à ceux destinés aux chaînes de restauration rapide offrant un service complet et aux grandes cafétérias d'établissements. Les organismes de bienfaisance qui aident les plus démunis n'ont pas toujours les ressources nécessaires mais doivent entreprendre d'interminables démarches pour savoir quelles règles s'appliquent à eux. Ils ne devraient pas avoir à le faire.

Les épiciers doivent prêter une attention particulière à l'emplacement des bananes dans leur commerce. En effet, si elles sont vendues dans la section des aliments prêts-à-manger, un inspecteur pourrait les obliger à indiquer le nombre de calories ou à apposer un tableau de la valeur nutritive.



Grâce à l'amélioration des normes de véhicules et aux progrès réalisés, nous avons rendu la conduite automobile plus efficace pour les familles de l'Ontario grâce à l'élimination du coûteux programme Air pur. Nous nous efforçons maintenant de rendre la conduite plus efficace pour les camionneurs professionnels de l'Ontario qui travaillent d'arrache-pied.

Chaque année, les camions en Ontario doivent subir de multiples inspections pour être autorisés à circuler sur nos routes. Le ministère des Transports exige d'abord une inspection de sécurité annuelle, laquelle peut durer trois heures. Ensuite, les camions inspectés subissent un test d'émissions du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs pour vérifier s'ils respectent les normes environnementales élevées de l'Ontario. Ces deux tests sont importants. Cependant, il est illogique d'effectuer ces tests séparément et d'empêcher ainsi les camions de transport de rouler alors qu'ils pourraient être en train de livrer des biens fabriqués en Ontario.

Ce sont là des exemples du type de règlements inutiles et désuets que nous nous employons à éliminer, à simplifier ou à clarifier.

Dans le cas de la « règle arbitraire sur l'emplacement des bananes », il est évident que certains de nos règlements manquent de clarté ou n'ont aucun sens. Pour les camionneurs professionnels, un seul test prendrait moins de temps et serait plus efficace. Il en est de même pour les soupes populaires : nous avons le devoir de faire mieux.

C'est pourquoi nous voulons apporter les changements qui aideront nos entreprises et nos collectivités, en plus de placer l'Ontario sur la voie du succès.

Nous repérerons les formalités administratives qui empêchent les entreprises et les gens d'atteindre leur plein potentiel. Trop souvent, ce sont des règles onéreuses et inutiles qui freinent les investissements, retardent l'accomplissement des rêves et forcent les entreprises à disparaître.

Nous adoptons une approche pangouvernementale afin de ne plus faire obstacle à la réussite des entreprises. Nous voulons créer un climat concurrentiel propre à attirer les investissements, à stimuler notre économie et à favoriser un Ontario ouvert aux affaires et à l'emploi.



Nos principes directeurs

OUVERT

Au cours de la dernière année et demie, nous avons travaillé afin de rétablir l'avantage concurrentiel qui a contribué à faire de l'Ontario le moteur économique du Canada.

Nous adoptons une approche réfléchie et ciblée pour éliminer les formalités administratives inutiles en Ontario. Chaque décision que nous prenons est guidée par les cinq principes suivants :

1

Protéger la santé, la sécurité et l'environnement

Il faut apporter des changements, mais il ne faut pas le faire pour le simple plaisir de changer. Nous n'essayons pas de réparer ce qui fonctionne bien. De nombreux règlements sont en place pour de très bonnes raisons, comme protéger notre eau potable et assurer la sécurité des travailleurs. Nous nous sommes concentrés sur les formalités administratives qui nuisent aux personnes et aux entreprises. C'est pourquoi nous travaillons à alléger le fardeau réglementaire de façon intelligente et prudente afin de maintenir ou de rehausser les mesures de protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

2

Accorder la priorité aux problèmes importants, même s'ils sont difficiles à résoudre

Le travail à effectuer pour réformer le cadre réglementaire trop lourd et inefficace de l'Ontario est un travail colossal, mais nécessaire. Alors que nous travaillons à rendre l'appareil gouvernemental plus intelligent dans la province, nous évaluons de près les règlements qui demandent le plus de temps et d'argent aux personnes et aux entreprises tout en cherchant des façons novatrices et modernes de nous assurer que ces règles sont aussi efficaces et efficientes que possible.

3

Harmoniser les règles avec celles d'Ottawa et des autres provinces dans la mesure du possible

Nous savons à quel point il est difficile de démarrer et d'exploiter une entreprise. Les choses sont déjà assez complexes sans qu'il soit nécessaire de se plier à des procédures réglementaires inutiles. Il n'y a rien de plus frustrant que de passer du temps à se conformer aux exigences réglementaires fédérales et de se faire dire qu'il faut répéter l'exercice un peu différemment pour satisfaire les exigences provinciales. C'est pourquoi nous entendons éliminer les formalités administratives en double et harmoniser les règles dans la mesure du possible afin d'éliminer les démarches qui font perdre du temps et de l'argent aux créateurs d'emplois sans offrir de valeur ajoutée à la population de l'Ontario.

4

Être à votre écoute

Que vous soyez propriétaire d'entreprise ou un Ontarien ou une Ontarienne ordinaire qui se soucie d'assurer un avenir meilleur pour l'Ontario, nous sommes à l'écoute. Dites-nous ce que nous pouvons faire pour éliminer les formalités administratives et créer des conditions propices pour que les entreprises et les collectivités puissent prospérer.

5

Adopter une approche pangouvernementale

La réglementation ne relève pas que d'un seul ministère; elle concerne l'ensemble du gouvernement. C'est pourquoi nous adoptons une approche hautement coordonnée et nous nous assurons que tout le monde est sur la même longueur d'onde quand il est question de réduire les formalités administratives. En adoptant une perspective pangouvernementale, nous pourrons réaliser notre mission qui consiste à rendre l'appareil gouvernemental plus intelligent en Ontario, tout en assurant une croissance économique soutenue afin que nous puissions bâtir l'Ontario ensemble.







**Vous
assurer
un avenir
meilleur
en Ontario**

Le temps est l'une de nos ressources les plus précieuses, mais elle est limitée.

Le temps est l'une de nos ressources les plus précieuses, mais elle est limitée. Qui n'a pas passé d'interminables heures dans une file d'attente pour remplacer un document ou renouveler un permis? Même si 82 % des clients qui se rendent en personne à un guichet de la carte Santé, des permis ou de l'état civil obtiennent de l'aide en moins de vingt minutes, cette donnée ne tient pas compte du temps nécessaire pour se rendre au guichet, trouver un stationnement ou faire l'aller-retour en transports en commun. Ce temps pourrait plutôt être consacré à la famille, au travail et aux activités que nous aimons.

En numérisant la relation entre les Ontariens et Ontariennes et leurs services gouvernementaux, nous travaillons à vous faire gagner du temps précieux et épargner de l'argent chaque jour. En 2018-2019, 92 % des Ontariens et Ontariennes ont accédé en ligne aux services liés aux certificats de naissance. Cela signifie que plus de 317 000 personnes ont été en mesure d'obtenir ce service vital sans troubler leur horaire, au moment qui leur convenait le mieux.

Depuis le lancement du nouveau Service de délivrance des permis de chasse et de pêche l'année dernière, près de la moitié des Ontariens et Ontariennes qui ont acheté des permis de chasse et de pêche ont choisi de le faire depuis leur domicile. Ils ont ainsi gagné d'innombrables heures étant donné qu'ils n'ont pas eu à se rendre en voiture jusqu'au centre de délivrance de permis le plus près ni à attendre en file.

Vous assurer un avenir meilleur en Ontario

Mesures prises à ce jour

La réduction du fardeau réglementaire de l'Ontario ne vise pas seulement à aider les personnes au travail, mais elle vise aussi à les aider dans leur quotidien en leur permettant de faire des choix qui leur conviennent.

Blocage des taux de cotisation à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail pour les organismes sans but lucratif

Les organismes sans but lucratif de l'Ontario, comme les banques alimentaires, les garderies et les soupes populaires, font beaucoup de bien dans les collectivités de la province. Il est essentiel de les aider à aider les autres. C'est pourquoi nous avons annoncé que nous allons bloquer l'augmentation des taux de l'assurance contre les accidents du travail pour les organismes sans but lucratif pour qu'ils puissent consacrer leurs ressources à l'excellent travail qu'ils accomplissent.

Élargissement de l'exercice de la profession de pharmacien

Les pharmaciens de l'Ontario sont hautement qualifiés. En avril 2019, afin de libérer nos médecins et nos infirmières et infirmiers praticiens pour qu'ils puissent s'occuper de patients aux besoins plus complexes et pour éviter que les familles perdent du temps dans plusieurs salles d'attente, nous nous sommes engagés à élargir l'exercice de la profession des pharmaciens pour le traitement de problèmes mineurs. Ils peuvent donc dorénavant prescrire et administrer certains médicaments et renouveler des ordonnances pour une période maximale d'un an.



Laisser les enfants être des enfants

Nous avons élargi les programmes autorisés de loisirs qui sont offerts avant ou après l'école pour y accueillir des enfants de 4 et de 5 ans, non seulement des enfants de 6 ans ou plus, en modifiant la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance*. Ce changement simple permet d'offrir l'accès aux programmes jusqu'à concurrence de trois heures par jour, ce qui simplifie la vie des parents, surtout ceux qui réintègrent le marché du travail.

Preuve d'assurance électronique et vérification gratuite de l'état des permis

Nous conservons nos renseignements bancaires, nos itinéraires de voyage et tout le reste sur nos téléphones intelligents. En septembre 2019, nous avons annoncé que les conducteurs de l'Ontario seront en mesure de conserver une preuve d'assurance sur leurs téléphones intelligents. Les consommateurs peuvent dorénavant enregistrer une preuve d'assurance électronique sur leur téléphone qui remplace la version papier ou qui s'y rajoute. Nous avons également modernisé le service en ligne de vérification du permis de conduire et nous l'avons rendu gratuit pour que les conducteurs puissent vérifier l'état de leur permis de conduire avant de prendre le volant.

Normalisation du recyclage

En août, notre gouvernement a annoncé que nous allons faire passer le programme des boîtes bleues à un modèle axé sur la responsabilité des producteurs et rendre ce programme plus uniforme. Quand vous voudrez jeter votre gobelet à café et son couvercle, vous saurez à quel endroit les déposer, que vous soyez chez vous à Brampton, au travail à Toronto ou avec votre famille à Science Nord à Sudbury. À l'heure actuelle, un gobelet à café en papier finit aux ordures à Toronto, mais il est jeté dans le bac vert à Hamilton et dans le bac bleu à Markham. Nous travaillons afin d'établir une norme unique dans la province et de simplifier les règles liées au recyclage pour faciliter le traitement de nos déchets et le rendre plus efficient.



Vous assurer un avenir meilleur en Ontario

Ce que nous faisons

Grâce à la *Loi de 2019 pour mieux servir la population et faciliter les affaires*, nous continuons à mettre en application notre approche réfléchie et réglons les difficultés posées par la réglementation gouvernementale en aidant les organismes de bienfaisance à aider les autres, en accélérant l'accès à des médicaments qui peuvent sauver des vies, en vous permettant de vous installer à votre terrasse préférée en compagnie de Fido, et plus encore.

Éviter de faire obstacle aux organismes d'alimentation des communautés, aux organismes de bienfaisance religieux et aux banques alimentaires très utiles à nos communautés

Les organismes d'alimentation des communautés, notamment les banques alimentaires et les organismes de bienfaisance religieux, se consacrent à aider les autres et à nourrir les plus démunis. Actuellement, l'Ontario ne fait pas de distinction entre les chaînes de restaurants à menu complet et les diverses soupes populaires sans but lucratif, les programmes parascolaires et les nouveaux organismes novateurs de récupération et de distribution des aliments.

Par conséquent, les organismes de bienfaisance se retrouvent enchevêtrés dans un ensemble de règles compliquées qui portent à confusion. Ils perdent un temps inutile à tenter de comprendre quelles règles s'appliquent à leur situation pour s'assurer de poursuivre leur bon travail au sein de nos communautés.

Afin de faciliter leur mission d'aide, l'Ontario lance une consultation visant l'adoption d'exigences distinctes et appropriées pour ces organismes afin qu'ils veillent à la protection de la santé et de la sécurité publiques tout en se consacrant à nourrir les personnes dans le besoin. Ils éviteront ainsi de gaspiller du temps et de l'argent pour se conformer à l'ensemble des exigences réglementaires destinées à d'autres établissements de restauration.



Permettre aux propriétaires de restaurants et de brasseries de décider s'ils acceptent les chiens sur leurs terrasses

Les Ontariens et les Ontariennes aiment leurs animaux de compagnie. Toutefois, à l'heure actuelle, les propriétaires d'animaux ne peuvent pas s'attabler aux terrasses de ces établissements avec leur chien, sauf s'il s'agit d'animaux d'assistance. Les propriétaires perdent donc des clients.

Les chiens sont également interdits dans les brasseries où l'on sert seulement des boissons et des aliments à faible risque ou préemballés. Les propriétaires de chiens savent combien cette interdiction peut être contrariante, d'autant plus que la réglementation applicable aux restaurants est plus souple dans d'autres provinces du Canada, comme au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique (sans mentionner d'autres villes ailleurs dans le monde comme Paris, Tokyo, Londres et New York).

C'est la raison pour laquelle nous proposons d'assouplir les restrictions et de permettre aux exploitants d'établissements de restauration de décider s'ils acceptent les chiens dans les aires de repas extérieures, comme les terrasses, et dans les établissements où l'on sert seulement des boissons et des aliments à faible risque ou préemballés.



Par ailleurs, le ministère de la Santé élaborera une campagne d'information et de sensibilisation afin de s'assurer que les propriétaires d'entreprise et les inspecteurs de la santé publique sont au courant de ces changements. Ainsi, les propriétaires de restaurants et de brasserie pourront accueillir une plus grande clientèle et les propriétaires de chien pourront sortir prendre un repas en famille et en compagnie de leur fidèle ami poilu.

Protéger notre environnement et la santé publique en imposant des sanctions sévères et claires en cas d'infractions en matière d'environnement

L'Ontario est un endroit privilégié qui possède certains des plus beaux paysages naturels au Canada. Nous nous soucions de nos cours d'eau, de nos terres agricoles, de la qualité de nos aliments et de l'air que nous respirons. Notre gouvernement est déterminé à protéger l'environnement et la santé publique pour les générations futures.

C'est la raison pour laquelle nous protégeons ce qui compte le plus en permettant un recours accru à des sanctions pécuniaires en cas d'infraction en matière d'environnement afin de tenir les pollueurs responsables conformément à l'engagement pris dans notre Plan environnemental pour l'Ontario.

Le recours accru à des sanctions pécuniaires sévères permettra au gouvernement d'adopter des mesures rigoureuses pour contrer les activités illégales, protéger l'environnement et rendre les règles du jeu équitables pour les entreprises responsables.

Nous proposons également le lancement d'un nouveau programme, inspiré du Fonds ontarien de protection de l'environnement à l'échelle communautaire, qui permettra de réinvestir les amendes perçues dans les collectivités locales pour financer les initiatives environnementales. Cela permettra de soutenir les principales priorités du Plan environnemental pour l'Ontario visant à protéger et à préserver notre air, notre sol, notre eau et nos parcs.



Protéger les personnes âgées et les familles des pénuries de médicaments et alléger le fardeau des fabricants de médicaments pour accroître l'accès aux médicaments génériques plus abordables

L'Ontario compte de nombreux fabricants de médicaments sur ordonnance qui investissent des sommes d'argent importantes pour commercialiser de nouveaux médicaments. Certains règlements et certaines exigences imposent un fardeau inutile aux fabricants de médicaments et aux pharmaciens, en plus de faire obstacle à la volonté de l'Ontario d'offrir aux personnes âgées et aux familles les médicaments dont elles ont besoin.

Sur les conseils des fabricants de médicaments, des pharmaciens et du vérificateur général de l'Ontario, le gouvernement met en œuvre des conditions visant à favoriser la prospérité des entreprises, grâce à la modernisation des exigences de l'Ontario, afin qu'elles correspondent aux processus nationaux, à ceux des autres provinces et territoires et à ceux du secteur privé.

Ces changements contribueront notamment à la commercialisation de médicaments génériques abordables en Ontario et au Canada et à la satisfaction des besoins non comblés advenant une pénurie de médicaments dans la province.





Soutenir les collèges et les universités de l'Ontario dans la formation des étudiants afin de répondre aux demandes du marché du travail

Nous comptons certains des meilleurs établissements d'enseignement au monde. Des étudiants brillants les fréquentent. L'Ontario simplifie le processus d'examen et d'approbation des nouveaux programmes et diplômes d'études postsecondaires afin qu'il soit plus facile pour les universités et les collèges de former les étudiants qui occuperont des emplois en forte demande et dans de nouveaux secteurs d'activités.

L'Ontario met un terme aux chevauchements des efforts déployés par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, les organismes d'assurance de la qualité de l'Ontario et les établissements d'enseignement postsecondaire et elle accélère l'approbation des programmes. Ces mesures accéléreront le processus d'examen et d'approbation puis aideront les établissements d'enseignement à offrir plus rapidement de nouveaux programmes qui répondent aux demandes du marché du travail.

Actuellement, le processus ontarien d'approbation des nouveaux programmes et diplômes peut prendre jusqu'à deux ans, retardant ainsi l'entrée des diplômés sur le marché du travail. Grâce à ces changements, le délai d'approbation sera réduit à trois à six mois afin de favoriser la formation des jeunes aux emplois en forte demande ou émergents.

Outils la population afin qu'elle exerce un meilleur contrôle sur sa consommation d'énergie

De nombreuses personnes auraient beaucoup à gagner si elles savaient que leur consommation d'énergie est supérieure, inférieure ou comparable à celle de leurs voisins. Mesurer notre consommation d'énergie à la maison est le meilleur moyen de mieux la gérer et d'en réduire les coûts.

C'est la raison pour laquelle nous étudions actuellement les coûts potentiels liés à l'élargissement de l'initiative Connect My Data (utilisation des données) du projet pilote Green Button (bouton vert), afin d'offrir plus de choix et de latitude aux Ontariens pour qu'ils puissent notamment surveiller leur consommation d'énergie et prendre de meilleures décisions à cet égard.

Cette initiative fait partie des efforts soutenus que nous déployons pour répondre aux demandes des consommateurs, encourager l'innovation au sein du secteur, protéger l'environnement et favoriser les économies d'énergie.



Faciliter les affaires pour les entreprises de l'Ontario

Lorsque nous avons été élus, nous avons pris un engagement envers la population de l'Ontario : celui de créer de bons emplois et de véhiculer le message que l'Ontario est à nouveau « ouvert aux affaires »

C'est pour cette raison que nous ne ménageons aucun effort pour que les créateurs d'emplois ne soient pas accablés par une réglementation excessive qui entrave les investissements et les possibilités d'affaires.

Il s'agit d'un volet important de notre plan visant à améliorer le climat d'investissement pour les entreprises, de sorte que nous puissions être concurrentiels à l'échelle mondiale. Les entreprises ontariennes ont besoin d'un cadre réglementaire efficace et viable.

Ce que nous avons accompli

Aperçu des chiffres (juin 2018-juin 2019)

Environ
126 millions
de dollars d'économies
nettes pour les entreprises
grâce à la réduction de
formalités administratives

Réduction des frais,
des charges et des
redevances de
160 millions
de dollars imposés
aux entreprises

Réduction de coûts prévue de
52 millions
de dollars grâce à la *Loi de 2019 pour mieux servir la
population et faciliter les affaires* et à des modifications
de réglementations et de politiques

À CE JOUR
338 millions
de dollars en réduction de
coûts pour les entreprises
depuis juin 2018

CIBLE
400 millions
de dollars en réduction de
coûts pour les entreprises
d'ici juin 2020

Il y a aujourd'hui
272 400 emplois de plus en
Ontario qu'en juin 2018

Notre gouvernement a apporté plus de cent modifications concrètes qui ont simplifié la création d'emplois pour les entreprises. Elles ont permis d'embaucher des Ontariens et des Ontariennes dynamiques prêts à occuper ces emplois. Ces mesures ont entraîné une réduction des coûts pour les entreprises, l'harmonisation des exigences réglementaires avec les provinces et certains états américains, l'abolition des démarches en double et une diminution avérée des obstacles aux investissements.



L'Ontario est un modèle pour ce qui est de réduire le fardeau réglementaire sur les entreprises. Je suis impressionné par le leadership que démontre le gouvernement par le biais d'une réglementation plus souple qui tient compte des petites entreprises et allège les exigences quant à l'application des règlements. Cette approche devrait être adoptée dans l'ensemble du Canada. »

Dominic Barton
*directeur général mondial émérite
du cabinet de conseil en gestion
McKinsey & Company*

Faciliter les affaires pour les entreprises

Mesures prises à ce jour



Gel de l'augmentation du salaire minimum

En gelant l'augmentation du salaire minimum, nous avons offert aux petites entreprises la possibilité de réévaluer leurs ressources et leurs coûts de main-d'œuvre. Cette mesure permettra à l'Ontario de conserver son avantage concurrentiel, de stimuler les investissements et l'expansion économique de manière générale et de créer un plus grand nombre de possibilités d'emplois.

Favoriser les métiers spécialisés et les programmes d'apprentis

Nous le savons, une des préoccupations les plus importantes des entreprises est d'avoir accès à du personnel qui possède les qualifications et la formation nécessaires, plus particulièrement en ce qui concerne les métiers spécialisés. C'est pourquoi nous avons agi promptement pour ramener le ratio d'apprentis-compagnons à un pour un, permettant ainsi à un plus grand nombre de personnes d'intégrer le marché du travail à titre de gens de métier spécialisés hautement qualifiés qui sont très recherchés. En outre, nous avons nommé des conseillers spéciaux pour guider le gouvernement quant à la modernisation de son système de métiers spécialisés et d'apprentis afin d'accroître les chances de succès de la main-d'œuvre dans les métiers spécialisés.



Examen de l'impôt foncier

Un système d'impôt foncier qui fonctionne bien est essentiel au soutien des services locaux et de l'information du public tout en assurant parallèlement que l'Ontario demeure concurrentiel. Comme annoncé dans le budget 2019, le gouvernement procède actuellement à l'examen du système d'impôt foncier et sollicite des avis sur les mesures à prendre pour améliorer l'exactitude et la stabilité des évaluations foncières, ainsi que sur la façon de promouvoir la compétitivité des entreprises au moyen d'améliorations du système de l'impôt foncier.

Bourrés d'économies

Nous avons éliminé l'ensemble des exigences relatives à la réglementation et à la délivrance de permis propres à l'Ontario pour adopter les règlements fédéraux concernant tous les articles rembourrés, que ce soit les sacs de couchage, les meubles ou les ours en peluche. Cette mesure allège le fardeau qui accablait les entreprises depuis longtemps et élimine les obstacles au commerce. Des sources provenant de l'industrie estiment que, dans l'ensemble, les entreprises économiseront 20 millions de dollars grâce à cette mesure.



Ce que nous faisons

Nous prenons aujourd'hui appui sur nos succès et nous nous concentrons sur les domaines qui sont les plus importants pour les entreprises en vue d'améliorer notre climat d'investissement ici, en Ontario.

Nous mettons fin aux démarches faites en double et au gaspillage de temps et d'argent pour nos industries du transport, de la gestion des déchets, de l'agroalimentaire et de la fabrication. Nous installons aussi un meilleur climat de certitude pour notre secteur des ressources et réduisons le fardeau de manière générale.



Créer un guichet unique pour les inspections annuelles relatives à la sécurité et aux émissions des camions de transport

Tous les ans, les camions de l'Ontario doivent être soumis à de multiples inspections pour assurer qu'ils respectent les normes environnementales et les exigences élevées relatives à la sécurité de la province. Ces inspections étant importantes, nous avons créé un guichet unique – un lieu, un examen, un résultat – au bénéfice des entreprises de transport qui s'y rendent pour effectuer les inspections annuelles de sécurité et les essais de contrôle des émissions.

En 2021, le nouveau programme amélioré d'essais de contrôle des émissions de véhicules lourds sera combiné au programme actuel d'inspection de sécurité des véhicules utilitaires.

Le fait de procéder aux deux examens en même temps permettra, d'une part, aux camionneurs d'économiser temps et argent pour se concentrer sur le transport de biens en Ontario et, d'autre part, de garder intactes les protections nécessaires à notre environnement et à notre sécurité.

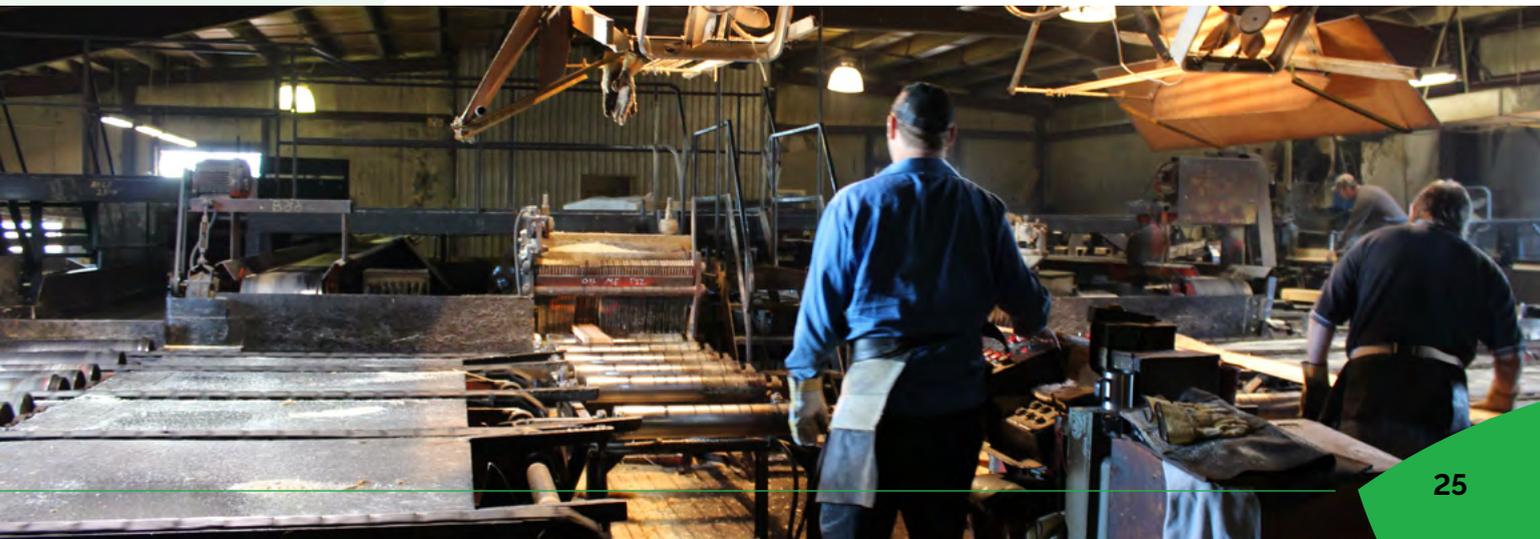
Simplifier les approbations au sein de l'industrie forestière

L'industrie forestière ontarienne génère plus de 16 milliards de dollars de revenus et procure environ 155 000 emplois directs et indirects dans l'ensemble de la province. L'Ontario est aussi reconnu mondialement comme un chef de file avant-gardiste en matière de foresterie durable.

À l'heure actuelle, tous les calendriers des travaux de foresterie doivent être approuvés, même s'ils sont conformes au plan de gestion forestière approuvé. Cette façon de faire entraîne des retards indus et force parfois l'industrie à suspendre ses activités jusqu'à ce qu'elle soit autorisée à reprendre celles qui étaient planifiées – et qui se trouvaient déjà dans le plan de gestion forestière approuvé.

C'est pour cette raison que notre gouvernement est déterminé à appuyer le secteur ainsi que les dizaines de milliers d'emplois que cette ressource renouvelable génère en simplifiant le processus d'approbation pour les opérations forestières.

**L'industrie forestière
ontarienne génère
plus de 16 milliards
de dollars de revenus
et procure environ
155 000 emplois
directs et indirects
dans l'ensemble de
la province.**



Offrir des certitudes à l'industrie minière en établissant une loi qui exige le dépôt d'un plan de fermeture ou le renvoi de celui-ci aux fins de modification dans les 45 jours

Notre secteur minier injecte des milliards de dollars dans l'économie de l'Ontario et génère des dizaines de milliers d'emplois directs et indirects. Le climat d'incertitude et les échéances sans limite de durée ont nui à la capacité des entreprises minières de l'Ontario d'être concurrentielles à l'échelle mondiale.

C'est pourquoi nous œuvrons pour garantir des certitudes commerciales à l'industrie minière afin d'attirer de nouveaux investissements étrangers, de développer l'industrie et de créer de nouveaux emplois.

Les modifications législatives exigeront du directeur de la réhabilitation minière qu'il prenne une décision relative au dépôt du plan de fermeture ou au renvoi de celui-ci aux fins de modification dans les 45 jours suivant la soumission, permettant ainsi au gouvernement de s'acquitter de ses responsabilités en temps opportun.



Moderniser les règlements pour les barbiers et salons de coiffure

À l'heure actuelle, en Ontario, les établissements de services personnels doivent installer un lavabo réservé au lavage de leurs instruments et tenir un registre des noms et des coordonnées de leurs clients. Cette exigence est raisonnable lorsqu'il est question de salons de tatouage et de bronzage.

Mais elle l'est moins lorsqu'il est question de services de barbier et de coiffure. Elle occasionne alors un fardeau inutile. C'est pourquoi nous apportons des modifications qui faciliteront la tâche des barbiers et des salons de coiffure et éviteront à la population de l'Ontario de devoir communiquer des renseignements personnels dans le cadre d'une activité aussi ordinaire qu'une coupe de cheveux.

Réduire le fardeau des pharmaciens locaux en numérisant les rapports sur les médicaments

Les pharmaciens des collectivités ontariennes doivent remplir manuellement des documents pour certaines ordonnances. Or, il arrive que des patients ne viennent jamais chercher ces dernières. La numérisation des ordonnances occasionnera des économies de temps et d'argent, en plus de permettre aux pharmaciens de se concentrer sur le service et les soins.

Viser l'atteinte de notre objectif dès le début

Nous avons été à l'écoute de l'ensemble de la population, des familles aux organismes communautaires en passant par les créateurs d'emplois de l'Ontario. Nous avons retenu les préoccupations sensées qu'ils ont soulevées et nous en tenons compte dans notre mission visant à réduire les formalités administratives provinciales.

Notre vision de la réglementation est celle où la population est mieux servie par les gouvernements locaux et provinciaux, où les entreprises sont libres de faire ce qu'elles font le mieux, soit créer des emplois, et où les municipalités s'attardent à renforcer leurs communautés, à y investir et à offrir des services efficaces aux familles ontariennes.

Mettre sur pied un système de réglementation pour faciliter les affaires et mieux servir la population est un volet important de notre plan pour bâtir l'Ontario, ensemble.





Pour en savoir plus, visitez:

[Ontario.ca/fr](https://ontario.ca/fr)